

Ministère de l'agriculture, de développement agricole et des pêches maritimes

Direction provinciale de Chefchaouen

Mesdames et messieurs

Je vous remercie d'avoir répondu favorablement à notre invitation pour participer aux travaux de ce séminaire, qui compte déjà le troisième sur une liste de sujets que nous considérons complémentaires les uns par rapport aux autres.

Le premier a eu comme thème:

"travailler avec les organisations communautaires de base".

Le second a traité :

"Chefchaouen, une agriculture de montagne".

Le troisième est intitulé:

"gestion des espaces ruraux dans la province de Chefchaouen".

Il s'agit de compléter l'analyse d'une problématique complexe liée à l'exploitation et l'usage de l'espace rural sous plusieurs angles d'appréhension.

En effet, comme vous le savez, l'espace rural, au sens vague du terme, se résume en l'espace agricole, les exploitations, les champs, les animaux, l'espace forestier, les villages, les routes...etc.

A un temps donné l'espace se présente sous forme d'un héritage d'une longue évolution naturelle et de l'histoire humaine dont nous sommes dépositaires et acteurs en même temps. Ces espaces assurent des rôles essentielles qui vont de la fonction de production de biens de consommation à celle de la protection des équilibres écologiques vitaux (cycle de l'eau, le sol, la biodiversité).

Ces espaces ont longtemps été perçus comme de simples espaces de productions agricoles, dont la fonction se limiterait à "nourrir" les villes. Cette vision a

évolué au cours de ces dernières années avec une meilleure prise en compte de l'ensemble des fonctions essentielles que joue les espaces ruraux:

- Une fonction "résidentielle" qui en est à ses balbutiement au Maroc;
- Une fonction "productive" qui s'affirme et se diversifie;
- Une fonction "récréative"; et,
- Une fonction de "nature".

La fonction résidentielle principalement liée au retour d'urbain vers les campagnes, souvent liée à l'amélioration du niveau de vie des retraités et à l'apparition de nouveaux types d'activités, n'est pas encore un réel enjeu de la gestion des espaces ruraux de la province de Chefchaouen. Il faut pourtant constater que la population rurale de cette zone s'est accrue de plus de 75 000 habitants entre 1994 et 2004, avec un taux de croissance annuel de plus de 1,7 %, soit prêt de trois fois la moyenne nationale(0,6%).

La fonction productive des espaces ruraux a été largement débattu lors de notre dernière rencontre sur l'agriculture de montagne; l'agriculture constitue en effet toujours la principale activité économique dans les espaces ruraux de la province. La diversification pour les prochaines années passe certainement par une intégration sous la forme du développement d'unités agro-industrielles compétitives.

A ces deux aspects, s'ajoute deux dernières fonctions, ce sont elles qui connaissent l'essor le plus important.

La fonction récréative et touristique d'abord. Parce que notre province dispose de ressources importantes et attractives, l'économie récréative et touristique est appelée à jouer un rôle essentiel pour les espaces ruraux de Chefchaouen. Les différents terroirs de notre province sont réellement des espaces d'attractivité forte et de loisirs spécifiques, des espaces à ressources patrimoniales (sites naturels, gastronomie, patrimoine "monumental"...))

Ces atouts propres sont renforcés par:

- La proximité avec le sud de l'Europe, proximité géographique mais aussi culturelle et historique,
- L'avènement de l'économie des loisirs, de la culture , de l'éducation et de la retraite dans tous les grands pays industriels, qui crée des opportunités nouvelles pour les destinations touristiques émergentes ; et
- les modifications profondes que connaît notre société avec un développement parallèle du temps libre et du pouvoir d'achat, annonciateurs de l'essor du tourisme intérieur.

La fonction "nature" est sans nul doute la plus importante de toute. L'ensemble des activités économiques et toutes les organisations humaines dépendent en dernier ressort de l'état et des disponibilités des ressources et des milieux naturels.

Quatre grands enjeux pour le Maroc sont aujourd'hui identifiés en matière d'espace et de milieux naturels, ils concernent :

1. la protection des ressources naturelles au premier rang desquelles figurent les ressources hydriques,
2. le maintien de la biodiversité,
3. la protection contre les risques naturels ; et,
4. le maintien du cadre de vie.

Le présent et l'avenir de ces enjeux se nouent pour l'essentiel dans les territoires ruraux.

La gestion des espaces ruraux constitue une contribution essentielle à un développement équilibré de notre pays. Dans le même temps, force nous est de constater que l'avenir des espaces ruraux à Chefchaouen est en danger, et ce, principalement à cause du cannabis.

La culture du chanvre indien fait peser deux risques fondamentaux sur ces espaces :

- Un risque sur la performance économique de la région en substituant des revenus illicites à des productions durables ;
- Un risque sur l'environnemental, en étendant l'agriculture à des terres marginales, en favorisant l'érosion et en utilisant des doses excessives de fertilisants et de plus en plus une mécanisation inadaptée.

La forêt, élément essentiel du patrimoine de la province est menacée, agressée et en constante régression depuis plusieurs années.

Préserver l'avenir nous oblige à apporter rapidement des réponses aux problèmes qui se pose aujourd'hui. Les réponses seront nécessairement complexes, tant les interactions entre les biens non marchands que constituent paysage et biodiversité et les activités marchandes de production agricoles et forestière sont liées. Les questionnement sont nombreux comme en atteste cette liste non-exhaustive:

- Comment les agriculteurs de la province peuvent ils faire évoluer leurs principes pour mieux prendre en charge l'ensemble des fonctions essentielles des espaces ruraux ?
- Comment dans ce cadre envisager la reconstruction des liens entre agriculture, forêt et société rurale ?
- Comment assumer le coût de la préservation des paysages et delà biodiversité qui ne peut être prise en charge par les seuls agriculteurs de la zone ?
- Comment valoriser les espaces d'intérêt biologiques et écologiques d'intérêt mondial de la province ?

L'importance des enjeux liés à la gestion des espaces ruraux doit s'imposer à nous. Peut-être ne pourrons pas lors de ce séminaire apporter des réponses à l'ensemble des questions posées mais il est important que nous apportions notre pierre à cet édifice.

La qualité des travaux du séminaire précédent a démontré notre capacité à traiter de problématiques nouvelles et complexes. J'ambitionne que nous arrivions de nouveau à relever le défi et je vous souhaite à tous bon courage.

~~.....~~